

**CONCOURS  
ET EXAMENS 2017**

# ACTUALITÉ 2016-2017

**Tous les événements incontournables**

- ➔ 48 thèmes d'actualité
- ➔ 90 graphiques, cartes et photos
- ➔ 240 QCM corrigés



**ACTUALITÉ  
2017**

À TÉLÉCHARGER  
GRATUITEMENT

**Vuibert**



# Sommaire

## **PARTIE 1 • ÉCONOMIE ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Brexit : le départ inattendu                                                 | 6  |
| • La prime d'activité : une nouvelle mesure pour soutenir les actifs peu payés | 10 |
| • Le TTIP : accord ou désaccord ?                                              | 14 |
| • Le revenu de base : une utopie envisageable ?                                | 18 |
| • Le scandale des <i>Panama papers</i>                                         | 22 |
| • Immobilier : des taux d'intérêt historiquement bas                           | 26 |
| • Onze Français parmi les patrons les plus performants au monde                | 30 |
| • Excès de lait et de colère                                                   | 34 |
| • QCM                                                                          | 38 |

## **PARTIE 2 • DROIT ET SOCIÉTÉ**

|                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Réforme du collège : une lutte contre les inégalités ou contre l'élitisme ? | 44 |
| • Grèves du zèle et manifestations des policiers                              | 48 |
| • La loi travail : de débats en débâcles                                      | 52 |
| • Nuit debout : contre la loi El Khomri, pour une nouvelle démocratie         | 58 |
| • Loi Macron : bilan un an après                                              | 62 |
| • Qu'est-ce que le Grand Paris ?                                              | 66 |
| • J21 : une justice 2.0 ?                                                     | 70 |
| • Notre-Dame-des-Landes : une zone toujours à défendre                        | 74 |
| • QCM                                                                         | 78 |

## **PARTIE 3 • ENTREPRISES**

|                                                            |     |
|------------------------------------------------------------|-----|
| • L'ubérisation de l'économie                              | 84  |
| • Clonage de vaches : la folle entreprise chinoise         | 88  |
| • Canal+ de soucis !                                       | 92  |
| • Areva et le nucléaire : une période difficile            | 96  |
| • Le Dieselgate de Volkswagen                              | 100 |
| • « Alsthommes »                                           | 104 |
| • Comac : le nouveau concurrent chinois d'Airbus et Boeing | 108 |
| • Jackpot pour la Française des jeux !                     | 112 |
| • QCM                                                      | 116 |

## **PARTIE 4 - GÉOPOLITIQUE**

|                                                          |     |
|----------------------------------------------------------|-----|
| • Élections américaines : quelle Amérique au pouvoir ?   | 122 |
| • Turquie : un tournant                                  | 126 |
| • La France et le défi islamiste                         | 130 |
| • L'Europe et la crise migratoire                        | 134 |
| • Daech : revers et mutations                            | 138 |
| • Moyen-Orient : une nouvelle « guerre de Trente ans » ? | 142 |
| • Brésil : fin de partie ?                               | 146 |
| • Asie : le jeu des puissances                           | 150 |
| • Cuba après Castro                                      | 154 |
| • QCM                                                    | 158 |

## **PARTIE 5 - RELIGION, HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**

|                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------|-----|
| • Pourquoi célébrer les centenaires des batailles de Verdun et de la Somme ? | 164 |
| • La gauche commémore ses grandes dates et ses grands hommes                 | 168 |
| • Silence de la Chine sur les 50 ans de la Révolution culturelle             | 172 |
| • Un accord historique en mer de Ross                                        | 176 |
| • Mère Teresa : sainte catholique                                            | 180 |
| • La crue centennale de la Seine                                             | 184 |
| • 13 nouvelles régions                                                       | 188 |
| • Le controversé centre spirituel et culturel orthodoxe russe                | 192 |
| • QCM                                                                        | 196 |

## **PARTIE 6 - CULTURE ET SPORT**

|                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| • Rio 2016 : à quoi servent les Jeux olympiques ?                 | 202 |
| • Euro 2016 : entre sport et business                             | 206 |
| • Les musées en France sont-ils boudés ?                          | 210 |
| • Bob Dylan : prix Nobel de littérature 2016                      | 214 |
| • Les jurys des festivals font-ils de la discrimination ?         | 218 |
| • La réforme de l'orthographe fait l'événement (ou l'évènement !) | 222 |
| • Les grands disparus en 2016                                     | 226 |
| • Pokémon Go : le phénomène geek de l'été 2016                    | 230 |
| • QCM                                                             | 234 |

## **PARTIE 7 - L'ACTUALITÉ EN CHIFFRES** 239

Téléchargez **gratuitement** les compléments d'actualité **2017** sur [www.vuibert.fr/site/203868](http://www.vuibert.fr/site/203868) à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017 !

# Partie 1

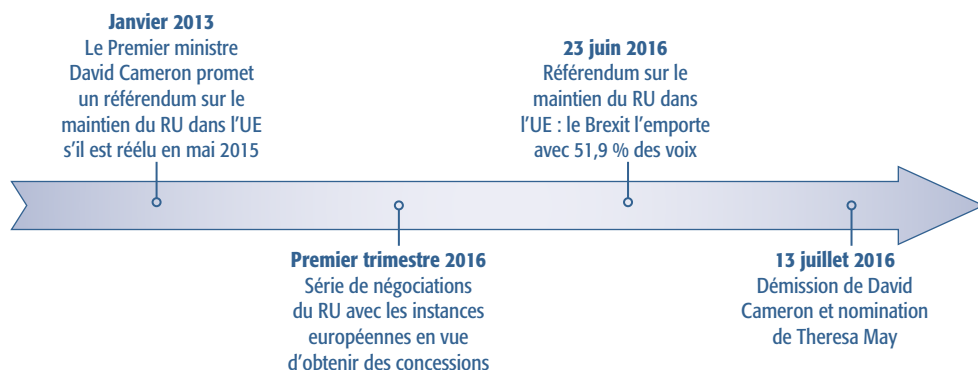
## ÉCONOMIE ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- Brexit : le départ inattendu 6
- La prime d'activité : une nouvelle mesure pour soutenir les actifs peu payés 10
- Le TTIP : accord ou désaccord ? 14
- Le revenu de base : une utopie envisageable ? 18
- Le scandale des *Panama papers* 22
- Immobilier : des taux d'intérêt historiquement bas 26
- Onze Français parmi les patrons les plus performants au monde 30
- Excès de lait et de colère 34
- QCM 38

# Brexit : le départ inattendu

par Sophie Mattern

**L**e 23 juin 2016, par référendum, les Britanniques votent majoritairement pour la sortie du Royaume-Uni (RU) de l'Union européenne. Avec une victoire du « oui » à 51,9 %, l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord mettent fin aux accords signés avec l'Union européenne (UE) depuis 1973. Le *British* ou *Britain exit*, devenu le « Brexit », est officiellement annoncé. Un accord sur les termes du « divorce » devra être signé définitivement dans les deux années à compter du déclenchement de l'article 50 du traité de Lisbonne.



## ● La stratégie électorale risquée de David Cameron

Dès le 23 janvier 2013, David Cameron, Premier ministre britannique conservateur, candidat à sa propre succession, promet un référendum sur la sortie de l'UE s'il est réélu en mai 2015.

Il entend affirmer sa politique et clore le débat. Pour lui, la sortie n'est ni souhaitable ni crédible. Il s'inscrit donc en tête de la campagne « *Britain Stronger in Europe* ».

Cependant, pour montrer sa volonté de ne pas laisser la bureaucratie européenne guider les politiques britanniques, il négocie fermement les nouvelles conditions d'un maintien du RU dans l'Union européenne. Auprès des partenaires européens, David Cameron est alors perçu comme l'enfant gâté qui voudrait le beurre et l'argent du beurre. Auprès de ses concitoyens, il apparaît comme un fervent défenseur des intérêts britanniques ou comme un lâche qui n'ose affirmer l'autonomie de sa puissante nation.

En mai 2016, des accords sont définis afin de justifier le maintien du RU en Europe. Selon David Cameron, ces accords respectent à la fois le profond attachement des Britanniques au libre-échange et la volonté d'indépendance monétaire de la Banque d'Angleterre. Les accords du « *Remain* » prévoyaient de :

- limiter les aides sociales accordées aux nouveaux migrants issus de l'UE ;
- rappeler le rôle à jouer des pays hors zone euro dans la prise de décisions des politiques économiques européennes ;
- alléger les contraintes réglementaires européennes sur les entreprises britanniques ;
- retirer des textes fondateurs de l'UE la notion d'« union sans cesse plus étroite » qui laissait craindre, à terme, une perte de la souveraineté du RU.

## ● Quand la campagne électorale devient glissante

Malgré ses âpres négociations auprès des institutions et partenaires européens, David Cameron peine à convaincre la partie de l'électorat britannique en quête d'autonomie. Face à la crise grecque, à la crise des subprimes et aux autres difficultés économiques de l'UE, de nombreux Anglais pensent que le RU a intérêt à devenir indépendant. Cette opinion est confirmée par l'arrivée d'une nouvelle crise, géopolitique cette-fois, à laquelle doit faire face l'Europe : la gestion des migrants.

Les thèmes qui dominent sont le libéralisme économique, le refus des politiques européennes et le rejet de l'autre. La campagne pro/anti-Brexit devient passionnée, les électeurs ruraux, jusque-là peu mobilisés, prennent part au débat. Le jour du référendum, le taux de participation atteindra 72 %, un record.

En mars 2016, Boris Johnson, maire conservateur de Londres, annonce publiquement sa position en faveur du Brexit. La surprise de la City est palpable. Celle-ci est en effet très favorable au maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE. L'inquiétude de la City interpelle : elle représente à elle seule 13 % du PIB du pays.

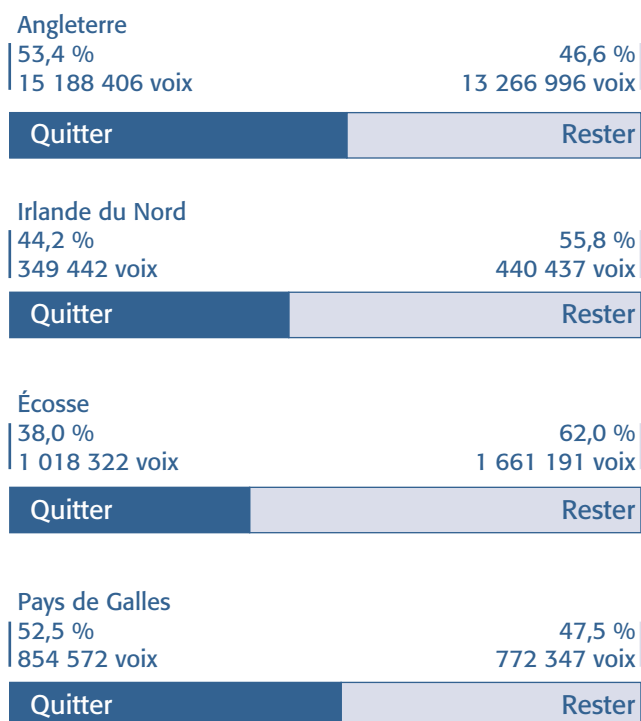
## ● Le Royaume-Uni devra quitter l'Europe d'ici 2018

Bien que les débats aient été houleux, la communauté internationale et le Royaume-Uni pronostiquaient une légère victoire du « *Remain* ». La surprise internationale à l'annonce du Brexit le 23 juin 2016 est donc à la hauteur de l'événement. Pour la première fois depuis le traité de Rome du 25 mars 1957, un membre de l'UE manifeste officiellement sa volonté de quitter la communauté. Jusqu'alors, l'UE n'a connu que l'élargissement, passant des 6 membres fondateurs en 1957 (Allemagne, France, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) à 28 aujourd'hui. Hormis le débat sur l'exclusion de la Grèce de la zone euro (et non de l'UE) en 2012, les discussions portaient sur l'intégration de nouveaux membres dans l'UE ou dans la zone euro.

Bien sûr, le RU n'a jamais été un partenaire comme les autres. Ni tout à fait dedans, ni tout à fait dehors, les Britanniques oscillent entre deux eaux. Ils privilégient le pragmatisme économique qui les encourage à tisser des liens avec des partenaires et clients

potentiels. Rappelons que 55 % des exportations du RU sont réalisées avec des pays membres de l'UE, tandis que le RU représente 15 % des exportations de l'UE. Le marché unique européen attire donc naturellement la convoitise des Britanniques. Néanmoins, le RU tient aussi fortement à son indépendance, telle une grande nation. Il s'est construit sur les victoires d'une Navy historiquement puissante et d'une monnaie parmi les plus fortes du monde. Dans la mesure où il avait adhéré à l'Europe tout en renonçant à l'euro, son départ était peu vraisemblable. Mais le discours libéral plutôt europhile, favorable au libre-échange économique hérité de l'Écossais Adam Smith, a laissé place à des arguments eurosceptiques valorisant le repli identitaire.

Le Royaume-Uni se désunit vite à l'annonce des résultats. L'Angleterre et le pays de Galles ont voté pour le Brexit à 53 % en moyenne mais l'Écosse et l'Irlande du Nord se singularisent avec seulement 38 % et 44 % des votes en faveur du « *Leave* ».



Source : BBC

Les votants déçus, ou les abstentionnistes honteux, tentent des pétitions internationales pour réviser les résultats du vote, repenser un nouveau référendum, encourager le gouvernement à négocier un départ avec l'Europe qui n'en serait pas un.

Mais la démocratie a joué son rôle comme une guillotine royale : David Cameron démissionne et Theresa May devient le Premier ministre du Royaume-Uni le 13 juillet 2016. Son défi est complexe. T. May devra négocier les termes du divorce. Les anciens amis du couple Europe-Royaume-Uni prennent déjà position, et souvent en faveur de

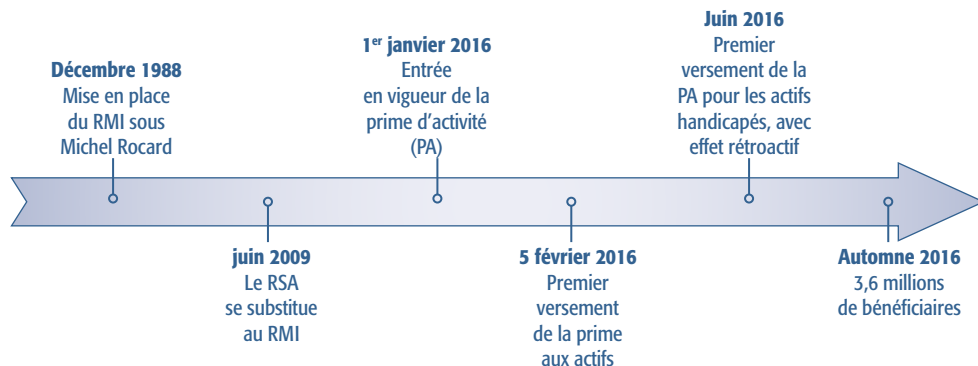
l'Europe. Ainsi, les marchés financiers ont dévissé dès le lendemain du Brexit. Le cabinet IHS a ainsi revu ses perspectives de croissance pour le pays à 1,5 % (contre 2 % estimés auparavant) pour 2016, à 0,2 % (contre 2,4 %) pour 2017 et à 1,3 % (contre 2,3 %) pour 2018. Les entreprises japonaises ont menacé le RU de se délocaliser vers l'UE si les négociations du Brexit n'étaient pas pleinement satisfaisantes. Le Japon, comme tant d'autres investisseurs, ont choisi l'île pour sa fiscalité attractive et sa proximité au continent européen. Si les prélèvements obligatoires faibles ne compensaient plus les droits de douanes à payer pour exporter vers l'UE, alors l'attractivité du RU diminuerait. Les Britanniques risquent en effet de subir la guerre commerciale des normes européennes, armes de défense de la communauté contre les importations de produits étrangers.

T. May devra trouver de bons arguments pour retenir les investisseurs ou convaincre les Européens de coopérer comme avant. Or, selon la BBC, le projet de loi préparé par le gouvernement sur le sujet ne ferait que trois lignes fin novembre. T. May a traité cette information de « spéculative », ce que le marché des changes a visiblement interprété au pied de la lettre : la livre sterling a perdu jusqu'à 1,3 % de sa valeur face à l'euro à la suite de cette déclaration. Une affaire à suivre au rythme des annonces du gouvernement britannique dans les mois à venir.

# La prime d'activité : une nouvelle mesure pour soutenir les actifs peu payés

par Sophie Mattern

**D**epuis le 5 février 2016, plus de 3,8 millions de Français ont perçu la prime d'activité, nouvelle mesure gouvernementale pour rendre plus aisée l'intégration des actifs, jeunes et moins jeunes. Une fois connue de tous, la prime d'activité devrait concerner 5,6 millions de Français. Qu'en est-il de cette mesure ? Qui peut en bénéficier ? Et à quel prix ?



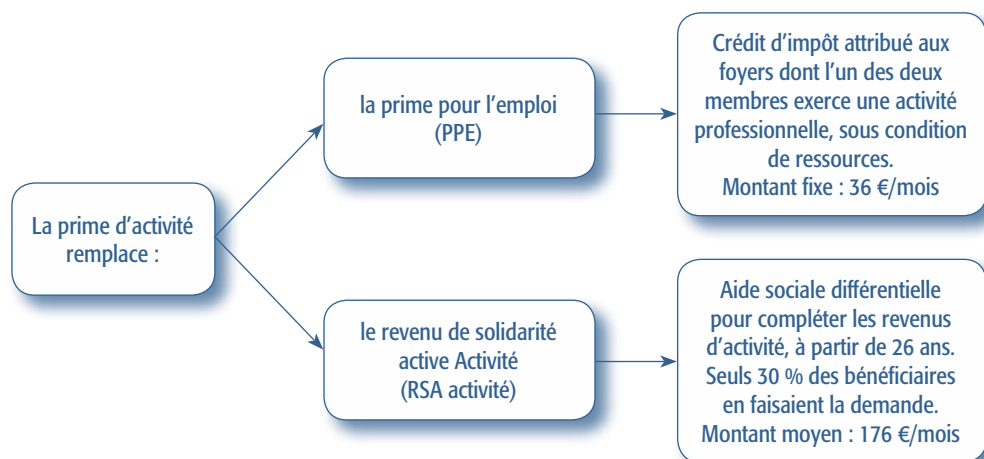
## ● Une prime d'activité pour activer la croissance

Votée dans le cadre de la loi sur le dialogue social en août 2015 (loi Rebsamen) puis mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la prime d'activité vise les salariés ou travailleurs indépendants. Son objectif est de stimuler la croissance en ciblant les actifs aux revenus faibles.

La ministre des Affaires sociales et de la Santé Marisol Touraine précisait à l'annonce de la mise en place de la prime d'activité : « *Nous soutenons ainsi concrètement les femmes et hommes qui n'étaient pas habitués à être aidés et qui pouvaient se sentir parfois oubliés du système* ».

La prime d'activité vise deux objectifs : donner plus de pouvoir d'achat aux travailleurs à faibles revenus et encourager le travail. Le travail ne protège pas toujours de la précarité, notamment dans le cas des emplois à temps partiel. En France, 1 personne sans domicile fixe sur 4 a un emploi. En outre, quand les revenus d'activité sont faibles, il existe un risque de démotivation. La rémunération de l'activité professionnelle ne compense pas toujours les coûts du travail (transports, repas à l'extérieur, garde des enfants) et l'arrêt des aides/tarifs attribués aux chômeurs. La prime d'activité cherche à pallier cette « trappe d'activité », comme la nomment les économistes, par une augmentation du pouvoir d'achat des actifs aux faibles revenus.

La prime d'activité remplace le double dispositif anciennement en place.



La prime d'activité se veut plus englobante que les précédentes mesures, en s'adressant notamment aux 18-25 ans qui ne bénéficiaient d'aucune mesure du RSA, à moins d'avoir travaillé deux années consécutives à temps plein dans les trois années précédant la demande ou d'être jeune parent isolé.

Par ailleurs, la procédure d'inscription est simplifiée car directement connectée aux données de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou de la Mutualité sociale agricole (MSA). Ainsi, les candidats doivent remplir un questionnaire en ligne, sans avoir à fournir de justificatif. Une simulation permet de préciser immédiatement le montant perçu. Après validation du dossier, le bénéficiaire perçoit la prime d'activité, et ce pour une période de trois mois seulement. Une fois le trimestre écoulé, une nouvelle demande doit être effectuée afin que la CAF ajuste, à la hausse ou à la baisse, le montant versé en fonction de l'éventuelle évolution des revenus du bénéficiaire.

Pour bénéficier de la prime d'activité, il faut :

- avoir au moins 18 ans ;
- être de nationalité française, ressortissant de l'Espace économique européen ou de la Suisse ou, pour les autres nationalités, être depuis au moins cinq ans en situation régulière en France ;
- résider en France ;

- ne pas être travailleur détaché en France ;
- être salarié ou travailleur indépendant ;
- pour les salariés, percevoir un salaire inférieur à **1 500 €** net par mois (montant pour une personne seule), soit moins de 1,3 SMIC ;
- être étudiant salarié ou apprenti et percevoir durant au moins trois mois un salaire minimum mensuel d'environ **890 €** net.

## ● La prime des uns, la peine des autres

La mesure se veut plus large que les deux précédentes (PPE et RSA activité) dans la mesure où elle vise également les jeunes. Pour autant, le budget consacré à la prime d'activité voté par la Cour des comptes dans son rapport annuel (10 février 2016) est sensiblement identique au précédent, à savoir 4 milliards d'euros. Mécaniquement, cela signifie que certains ménages bénéficient de la nouvelle aide et que d'autres perdent les anciennes. Le rapport de la députée socialiste Valérie Rabault établissait un premier bilan à l'automne 2016. Avec la mise en place de la prime d'activité :

- 824 000 ménages perdent 53 euros de pouvoir d'achat avec la nouvelle mesure ;
- 1,245 million de ménages, dont 400 000 jeunes, en perçoivent 99 euros de plus.

L'obtention de la PPE était déterminée en fonction du revenu net fiscal du travailleur. La PA, par contre, prend en considération l'ensemble des revenus du foyer fiscal, avec notamment les allocations chômage, les indemnités maladie, les prestations sociales et une portion de la valeur du patrimoine.

Ainsi, la population potentiellement bénéficiaire de la prime d'activité est plus large mais les critères d'obtention sont globalement plus stricts.

### Cas-type d'un couple monoactif sans enfant

| Ressources totales du foyer | PPE (après calcul du RSA activité) | RSA activité | Prime d'activité (euros/mois) | Perte/Supplément (prime par rapport à RSA activité et PPE cumulés) | Prime d'activité (% du revenu disponible mensuel) |
|-----------------------------|------------------------------------|--------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 0,5 Smic                    | 0                                  | 369          | 369                           | 0                                                                  | 26 %                                              |
| 1 Smic                      | 0                                  | 233          | 300                           | 67                                                                 | 20 %                                              |
| 1,5 Smic                    | 0                                  | 125          | 192                           | 67                                                                 | 10 %                                              |
| 2 Smic                      | 0                                  | 0            | 0                             | 0                                                                  | 0 %                                               |

Note : dans le cas d'un couple monoactif, les ressources totales du foyer correspondent au salaire du membre du couple qui travaille.

Source : Senat.fr

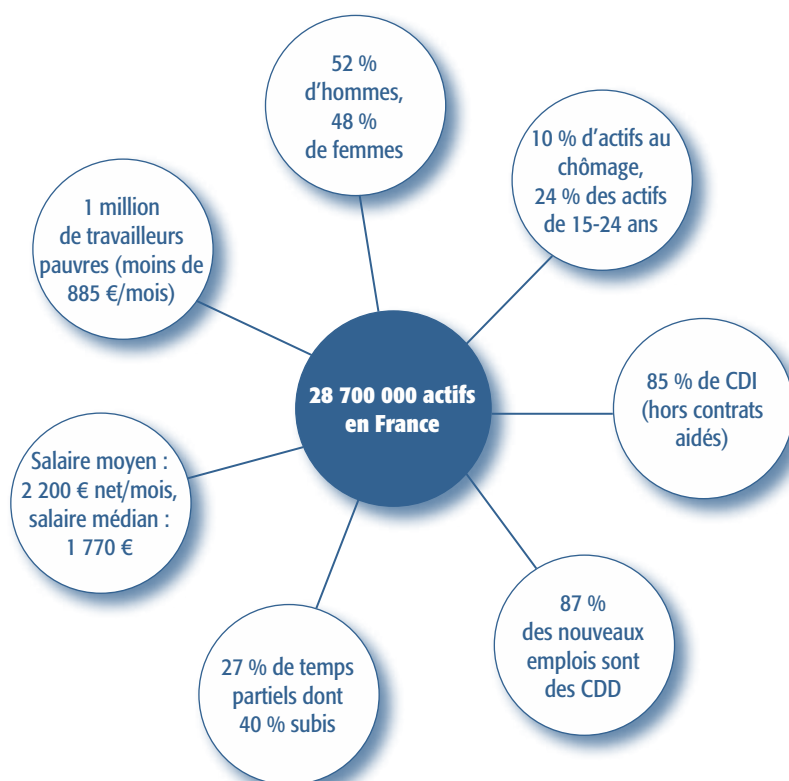
Le dispositif devrait concerner à terme 5,5 millions de personnes, dont 1 million de jeunes. Sachant que le budget prévisionnel de la Cour des comptes est d'ores et déjà atteint avec 3,8 millions de bénéficiaires, les pouvoirs publics devront envisager un finan-

cement supplémentaire en cas de maintien du dispositif. Se posent alors la question de la responsabilité des entreprises dans la faible rémunération des travailleurs que cherche à compenser l'État et la question des difficultés d'adaptation des formations scolaires et continues au marché du travail.

La prime d'activité a été pensée pour soutenir la croissance. Il est donc prévu qu'elle se finance en partie par de nouvelles recettes fiscales (notamment par la TVA) si la consommation des bénéficiaires augmente.

## ● La prime d'activité pour rendre le travail primordial

La prime d'activité valorise le travail comme source de croissance et d'épanouissement personnel dans un contexte économique et social où cela ne va pas toujours de soi. Un panorama du marché de travail aujourd'hui rend compte de ces difficultés :



Source : INSEE, enquêtes 2015-2016

Une seule réponse est correcte.

**1** L'affaire des *Panama papers* a été mise au jour grâce à :

- ☐ a. la coopération financière des pays de l'Union européenne.
- ☐ b. la sortie simultanée des informations par plusieurs médias internationaux.
- ☐ c. la récupération des informations par l'OCDE.

**2** Quelle instance est chargée en France de faire la justice sur les affaires de fraude fiscale ?

- ☐ a. Le tribunal de grande instance.
- ☐ b. Le parquet national financier.
- ☐ c. Le ministère du Budget.

**3** Quel paradis fiscal a signé un accord avec l'OCDE en octobre 2016 pour donner à l'avenir ses informations en matière d'argent détenu dans son pays ?

- ☐ a. Les îles Caïman.
- ☐ b. Les Bahamas.
- ☐ c. Le Panama.

**4** Un accord de coopération et d'échanges d'informations visant à lutter contre la fraude fiscale a été signé entre :

- ☐ a. les pays de l'Union européenne.
- ☐ b. les États-Unis et la Russie.
- ☐ c. les pays signataires de la COP21.

**5** Pour réduire l'économie souterraine, quel pays a décidé de démonétiser (retirer du circuit) les gros billets de banque ?

- ☐ a. Le Mexique.
- ☐ b. L'Inde.
- ☐ c. Le Brésil.

**6** Le Premier ministre français Manuel Valls s'est montré favorable à une refonte du système redistributif. Que propose-t-il ?

- ☐ a. La fusion de dix minima sociaux.
- ☐ b. L'adoption d'un revenu universel de 457 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- ☐ c. L'adoption d'un revenu universel de 557 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**7** Que signifie le Brexit ?

- ☐ a. La sortie de l'Angleterre de la zone euro.
- ☐ b. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.
- ☐ c. La sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne.

**8** Quand le Brexit a-t-il été voté ?

- ☐ a. Le 23 mai 2016.
- ☐ b. Le 23 juin 2016.
- ☐ c. Le 23 juillet 2016.

**9** Quel pays a voté à 62 % contre le Brexit ?

- ☐ a. L'Écosse.
- ☐ b. Le pays de Galles.
- ☐ c. L'Irlande du Nord.

**10** Quel Premier ministre a succédé à David Cameron ?

- ☐ a. Mère Teresa.
- ☐ b. Theresa Fay.
- ☐ c. Theresa May.

**11** Quelle est la nationalité des entreprises qui, appuyées de leur gouvernement, ont menacé de quitter le RU ?

- ☐ a. Japonaise.
- ☐ b. Congolaise.
- ☐ c. Maltaise.

**12** Combien de temps peut durer la négociation des termes du Brexit à compter du déclenchement de l'article 50 du traité de Lisbonne ?

- ☐ a. 1 mois.
- ☐ b. 1 an.
- ☐ c. 2 ans.

**13** Qu'est-ce que la prime d'activité ?

- ☐ a. Une aide financière aux personnes sans activité professionnelle.
- ☐ b. Une aide financière aux personnes en fin d'activité.
- ☐ c. Une aide financière aux actifs aux faibles revenus.

**14** Combien de Français devraient, à terme, être concernés par la prime d'activité ?

- ☐ a. Plus de 3 millions.
- ☐ b. Plus de 5 millions.
- ☐ c. Plus de 9 millions.

**15** Quelles anciennes mesures la prime d'activité remplace-t-elle ?

- ☐ a. Le RSA activité et la prime pour l'emploi.
- ☐ b. Le chômage et la prime pour l'emploi.
- ☐ c. Le RSA activité et l'allocation logement.

**16** Combien d'actifs la France compte-t-elle en 2016 ?

- ☐ a. Plus de 16 millions.
- ☐ b. Plus de 28 millions.
- ☐ c. Plus de 32 millions.

# ACTUALITÉ 2016-2017

**POUR RÉUSSIR VOS CONCOURS ET EXAMENS 2017**

Du Brexit aux élections américaines en passant par la loi travail et les Jeux olympiques de Rio, vous trouverez dans cet ouvrage **l'essentiel de l'actualité 2016** à travers :

- **48 thèmes** traités avec clarté et précision
- **48 frises** pour visualiser la chronologie des événements
- **90 graphiques, cartes et photos** pour faciliter la mémorisation
- **240 QCM corrigés** pour faire le point sur vos connaissances

## Ouvrage destiné aux :

- Concours d'entrée en écoles de journalisme, à Sciences Po et aux grandes écoles
- Concours de la fonction publique de catégories A et B
- Concours paramédicaux et sociaux
- Cours universitaires : économie, gestion, droit, sciences humaines et sociales



**Le condensé de l'ACTUALITÉ 2017**  
à télécharger gratuitement sur [www.vuibert.fr](http://www.vuibert.fr)

ISBN : 978-2-311-20386-8



**Vuibert**